



Mercredi 7 août 2024

La Seudre deviendra verte : *pourquoi ?*



Ce qu'il faut savoir >

Scanner le QR code
pour connaître les détails
de cette opération

Action menée
avec le soutien financier de





Dans le cadre de sa mission de protection de la ressource en eau, Eau 17 va réaliser un traçage colorimétrique pour simuler une pollution de la Seudre, le mercredi 7 août 2024.

Qu'est-ce qu'un traçage colorimétrique ?

Cette technique consiste à déverser un colorant inoffensif (fluorescéine) dans une rivière ou une nappe phréatique pour étudier son écoulement. Cette méthode permet de comprendre le cheminement des eaux dans le sous-sol pour protéger les forages d'eau potable

Qu'est-ce que la fluorescéine ?

La fluorescéine est un traceur fluorescent de couleur verte/jaune qui permet un repérage visuel rapide. Elle est non polluante, non toxique et biodégradable. Elle est couramment utilisée en milieu naturel (traçage en rivière, détection de fuite dans les canalisations) mais aussi en milieu médical.

Pourquoi effectuer un traçage dans la Seudre ?

Pour simuler une pollution accidentelle, représentée par la fluorescéine. Ce colorant permet de voir si, en pompant, on le retrouve dans les captages d'eau potable. Cette opération est en obligation réglementaire à laquelle Eau 17 répond dans le cadre de la mise en place de Périmètres de Protection de ses captages d'Alimentation en Eau Potable (AEP) de Saujon « La Bourgeoisie » et de Le Chay « Pompière ».

Quand et comment le test va-t-il être effectué ?

Deux phases sont prévues :

- Phase 1 : le mercredi 7 août.
Le colorant sera injecté directement dans la Seudre.
- Phase 2 : courant septembre. Un traceur incolore sera injecté dans les eaux souterraines.

À quel(s) endroit(s) le colorant va-t-il être déposé ?

- Soit sur la route des Trois Ponts au niveau du Pont du Triolet entre Le Chay et Saint-Romain-de-Benet ;
- Soit sur la route des Trois Doux au niveau du Pont des Trois Doux entre Corme Ecluse et Saint-Romain-de-Benet.

Le choix se fera quelques jours avant l'injection selon les conditions météorologiques et le débit de la Seudre.

Jusqu'où le colorant sera-t-il visible ?

Probablement jusqu'à L'Éguille, en fonction des quantités et de la concentration de la fluorescéine. Les conditions météorologiques et le débit de la Seudre auront également un impact sur la distance parcourue par le colorant.

Quelles sont les communes qui seront impactées ?

Corme-Ecluse, Le Chay, Saint-Romain-de-Benet, Saujon et l'Éguille, qui sont en aval du point d'injection.

Pendant combien de temps le colorant sera-t-il visible ?

24 à 48 heures.

Existe-t-il un risque pour l'eau potable ou pour l'environnement ?

Non, le colorant est biodégradable, sans danger pour la santé et l'environnement.

L'eau potable risque-t-elle de se colorer ?

Non, tous les moyens sont mis en œuvre pour que l'on ne retrouve pas de colorant au robinet.

Qui réalisera le traçage colorimétrique ?

Deux ingénieurs de la société Calligée (spécialisée en sciences et techniques géologiques) réaliseront l'opération sous la supervision du service Ressources en Eau - Hydrogéologie d'Eau 17.

Qui finance ce projet ?

Eau 17, avec l'aide de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Pour en savoir plus sur le sujet et ce projet :

www.eau17.fr



Qui est Eau 17 ?

Eau 17 est l'autorité organisatrice des services de l'eau et de l'assainissement. Il définit les orientations stratégiques de la politique publique de l'eau, notamment les investissements, la gestion patrimoniale de la ressource, le service aux usagers et les choix budgétaires associés.



eau17
Votre service public de l'eau